



Faculté de droit

Master 2 mention droit privé et sciences criminelles spécialité Droit immobilier

Directeur : Madame le Professeur Blandine Mallet-Bricout

1- Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le Master 2 mention droit privé et sciences criminelles spécialité professionnelle de droit immobilier vise à former des cadres de haut niveau spécialisés dans l'exercice des professions de l'immobilier (administrateurs de biens, agents immobiliers, promoteurs-constructeurs), du secteur bancaire et du secteur des assurances. Ce Master 2 permet aussi à de futurs notaires ou avocats de se spécialiser dans cette branche du droit privé.

Créé en 1989 à l'initiative du Professeur Daniel Landraud (au sein de l'institut de droit immobilier et d'administration de biens), le Master 2 droit immobilier est désormais rattaché à la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3.

L'objectif du Master 2 est de former des professionnels salariés ou libéraux dans les différents domaines de l'immobilier, de façon à ce qu'ils soient directement opérationnels dès l'obtention de leur diplôme. Les étudiants suivent donc une formation alliant théorie et pratique, dispensée par des intervenants universitaires et professionnels (avocats, notaires, mandataire judiciaire, inspecteur des impôts ...).

L'enseignement dispensé dans le Master 2 droit immobilier a pour ambition de former des professionnels polyvalents, aptes à occuper les différentes spécialités qu'offre la profession immobilière (administrateur de biens, agent immobilier, promoteur immobilier, promotion-construction, assurance, banques spécialisées dans les opérations immobilières, organismes publics de construction - OPMHLM, OPAC, ADIL, gérance de sociétés civiles immobilières, de sociétés foncières, de sociétés de crédit-bail immobilier, de sociétés d'investissement, gérants de patrimoine immobilier des entreprises commerciales et industrielles...).

Les 300 heures de cours sont dispensées d'octobre à février et suivies d'une période d'examens (mars) puis de stage (4 mois) d'avril à août. A l'issue du stage, chaque étudiant soutient un rapport-mémoire d'environ 80 pages, sur un thème juridique choisi en collaboration avec l'entreprise qui l'a accueilli en stage. Le diplôme est délivré fin septembre.

Les titulaires du Master 2 peuvent s'engager dans un doctorat dans le domaine immobilier, et bénéficier d'une convention CIFRE.

Ce Master 2 est ouvert aux étudiants titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme jugé équivalent.

Il est également accessible dans le cadre de la **Formation continue** de la Faculté de droit.
 Une sélection a lieu à l'entrée du Master 2, sur dossier et éventuellement entretien. Il est tenu compte du niveau des candidats, de leur motivation pour le droit immobilier, des stages réalisés de préférence dans le domaine de l'immobilier (ou dans d'autres domaines juridiques le cas échéant).

2 – Organisation de la formation :

Semestre n° 9

Droit approfondi de la construction cours 50 h – 6 crédits
 Droit des baux civils et commerciaux cours 35 h - 6 crédits
 Fiscalité immobilière approfondie séminaire 30 h - 5 crédits
 Droit des assurances relatives à l'immeuble séminaire 20 h - 3 crédits
 Droit du crédit immobilier séminaire 20 h – 3 crédits
 Droit approfondi des biens séminaire 15 h – 3 crédits

Semestre n° 10 :

Droit approfondi de l'urbanisme cours 40 h – 6 crédits
 Droit approfondi de la copropriété cours 25 h – 5 crédits
 Droit de l'environnement immobilier séminaire 20 h – 3 crédits
 Droit de la vente immobilière (en anglais) séminaire 15h - 2 crédits
 Management de l'immobilier séminaire 10 h - 2 crédits
 Formation à la pratique professionnelle, entraînement 10 h
 Méthodologie et suivi du rapport de stage, tutorat 5 h

Stage de 4 mois + rapport de stage - 6 crédits
 Grand oral (sur 4 matières) - 8 crédits
 Implication personnelle dans les activités du diplôme - 2 crédits

3 – Equipe pédagogique :

MATIERES	ENSEIGNANTS
Droit approfondi de la construction (contrat de louage d'ouvrage, contrats spéciaux de la construction, responsabilité des constructeurs)	Mme Blandine MALLET-BRICOUT (30 h) Professeur
Droit approfondi de la construction (baux de longue durée, construction sur le terrain d'autrui, sociétés de construction)	Maître Pierre LEUFFLEN (15 h) Notaire Et M. Thierry FAVARIO (5 h) Maître de conférences
Droit approfondi de l'Urbanisme	Maître F. FERRAND (20h) Avocat Et

Droit approfondi de l'Urbanisme	Maître F. FERRAND (20h) Avocat Et M. Philippe BILLET (20 h) Professeur
Fiscalité immobilière approfondie	M. Jérôme LEVARLET (30h) Inspecteur général des impôts
Droit approfondi de la Copropriété	Mme F. COHET- CORDEY (25h) Maître de conférences
Droit des Assurances relatives à l'immeuble	Mme Axelle ASTEGIANO-LA RIZZA (20h) Maître de conférences
Droit du crédit immobilier	M. Hervé CROZE (20h) Professeur
Droit des baux civils	M. Sylvain GRATALOUP (15 h) Maître de conférences, Avocat
Droit des baux commerciaux	Maître Hervé BLANC (17 h) Notaire Et M. Geoffroy BERTHELOT (Baux commerciaux et procédures collectives, 3 h) Mandataire judiciaire
Droit de l'environnement immobilier	Mme Isabelle MICHALLET (20h) Maître de conférences
Formation à la pratique professionnelle	Maître Jean –Yves CAMOZ (10 h) Notaire
Méthodologie/suivi rapport stage	Mme B. MALLET-BRICOULT et l'équipe pédagogique du diplôme (5 h)
Droit approfondi des biens	Maître Pierre BRONNERT (15 h) Notaire, Professeur associé
Droit de la vente immobilière (en anglais)	Mme Jennifer GRACIE <i>Solicitor</i> (GB) et Avocate
Management de l'immobilier	Mme Fabienne PREUSS Conseil en management (10 h)

Contacts :

Faculté de droit, Secrétariat des Masters, M. Guillaume HOUZET

guillaume.houzet@univ-lyon3.fr

Tel. 04 78 78 71 32

Blandine MALLET-BRICOULT

Professeur agrégé des Universités,

Directrice du Master 2 droit immobilier